



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Seine Maritime



Date de la convocation :

26/02/2021

**Nombre de membres
en exercice :** 23

Présents : 20

Votants : 23

Compte-rendu des décisions prises par le Conseil Municipal

Compte-rendu affiché le 12 mars 2021

Séance du jeudi 11 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le onze mars à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric ARNOUX, Maire.

Présents : Monsieur Eric ARNOUX, Madame Annie CLAIRET, Monsieur David BOUTRY, Monsieur Kevin PLOUVIER, Madame Sophie MARTIN, Monsieur Denis DUPUIS, Monsieur David DESENCLOS, Madame Claudine GAREST, Monsieur Olivier BELIN, Monsieur Hadrien MARTIN, Madame Sonia CREPIN, Monsieur Denis PERCHERON, Monsieur Ludovic LEFBVRE, Madame Marion DELANCOIS, Madame Martine BOUQUILLON, Monsieur Grégory DELESTRE, Monsieur Alain SENECHAL, Madame Patricia COURTY, Madame Gaëlle FAUVEL, Madame Catherine TRAULET

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) représenté(s) : Madame Pauline DEHEDIN par Monsieur David BOUTRY, Madame Olivia COURVALET par Madame Claudine GAREST, Madame Ludivine AUGER par Madame Martine BOUQUILLON

En conformité des articles L.2121-15 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection au scrutin à main levée d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élu(e) secrétaire de séance à l'unanimité : Monsieur Hadrien MARTIN

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour de la présente séance.

1 - Approbation du procès-verbal du 09 février 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans observations.

2 - Convention de groupement de commandes projet de renouvellement urbain de Blangy sur Bresle - Quartier Camp Comtois - Délibération n° 2021_014

Vu la convention cadre « Urbanisation durable des centres bourgs » Renouvellement urbain du quartier du camp comtois signée le 05 février 2021 avec les différents partenaires à savoir le Département de la Seine-Maritime, la SA Seminor, l'EPFN, et Habitat 76.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans un souci de cohérence urbaine et de nécessité de coordination des interventions, il est apparu opportun à la ville de Blangy sur Bresle et Seminor, de se regrouper pour la passation des marchés nécessaires à la réalisation de l'opération relative au renouvellement urbain du quartier du camp comtois.

Pour ce faire, les parties conviennent de constituer un groupement de commandes dont les modalités de fonctionnement sont définies dans la convention, ci-jointe, en application du code de la commande publique et notamment des articles L2113-6 à L2113-7.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention,
- De donner délégation à Monsieur le Maire pour signer les actes afférents et tout ce qui a trait à la mise en œuvre de cette décision.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention,
- Lui donne délégation pour signer les actes afférents et tout ce qui a trait à la mise en œuvre de cette décision.

3 - Informations du Conseil Municipal - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15

